

MAIRIE de SAINTE-OPPORTUNE-LA-MARE**---27680---**

☎ 02.32.42.04.74

Permanences :

Lundi et Mercredi de 16 h30 à 18h30

s@sainteopportunela-mare.fr

N°01/ 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de Membres :**

- En exercice : 11

Date de la Convocation : 28/01/2022

- Présents : 10

Date d’Affichage : 28/01/2022

L’an deux mil vingt et deux, le 2 février à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la chaumière 21 allée des pommiers, sous la présidence de Monsieur Alain MICHALOT, Maire.

PRESENTS : MM. MICHALOT Alain, CARREY Jacques, GUINAMANT Cyrille, Mme ANFRY Florence et MONTIER Emilie. MM. LE BOUTEILLER Eric, JACQUOTOT Pierre, GUINAMANT François, EDELIN Michel et BÉNEULT Laurent

ABSENT : GAGNANT Yohan

POUVOIR :

Objet : DÉSAPPROBATION DU PROJET DE CLASSEMENT DE LA VALLEE DE LA SEINE - MARAIS VERNIER ET DE LA DÉSINSCRIPTION DU PERIMETRE DU SITE INSCRIT CORRESPONDANT

Mr le Maire rapporte au Conseil Municipal que le projet de classement de la vallée de la Seine-Marais Vernier, qui vise à renforcer la protection de ce site majeur du Département de l’Eure a été présenté le 31 mai 2021 sous l’égide de Mme la Sous-préfète de Bernay.

Afin d’engager plus formellement la procédure de classement, Mr le Préfet de l’Eure sollicite l’avis des Conseils Municipaux des communes concernées.

Il est rappelé que la procédure de classement vaut désinscription du périmètre du site inscrit correspondant.

Ainsi délibéré, le Conseil Municipal émet **un avis défavorable** au projet de classement de la vallée de la Seine-Marais Vernier ainsi qu’à la désinscription du périmètre du site inscrit correspondant.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Alain MICHALOT

